



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Efficacité des magistrats et des enquêteurs du PNACO

Question orale n° 390

Texte de la question

Mme Eléonore Caroit interroge M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'efficacité des magistrats et des enquêteurs du PNACO étroitement dépendante de la performance des technologies à leur disposition pour mener à bien leurs investigations. Quelques semaines après l'examen de la proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic, l'inquiétude de la population française à ce sujet reste vive. Le Gouvernement affiche une volonté claire d'obtenir des résultats concrets et rapides. Dans ce contexte, les outils technologiques, tels que des systèmes de géolocalisation rapide, des traitements de données ou d'alerte en temps réel sont essentiels pour assurer la performance des magistrats et de la police judiciaire. L'actuelle plateforme ne semble pas permettre de répondre de manière adéquate à la criminalité croissante sur le territoire. Il est indispensable de fournir à ces professionnels des moyens technologiques à la hauteur des enjeux afin de mener une lutte efficace contre le narcotrafic en France. Dans cette perspective, elle lui demande comment il compte s'assurer que les professionnels de terrain aient accès aux outils les plus performants.

Données clés

Auteur : [Mme Eléonore Caroit](#)

Circonscription : Français établis hors de France (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 390

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2025